



LÉGATION DE SUISSE EN EGYPTE
LE CAIRE

Le Caire, le 23 novembre 1951.

*M. de la Roche
28.11*

*H. Schweizer
12.11
29.11*

*18 5114.31.20 EG
Lobs*

Confidentiel

Monsieur le Conseiller fédéral,

Dans ma lettre du 12 novembre dernier relative à la fourniture éventuelle d'armes suisses à l'Egypte, je vous avais promis de vous tenir au courant des événements pouvant toucher cette question.

Si le 17 novembre, j'avais eu l'honneur de vous annoncer que le Gouvernement avait réussi à contrôler les foules lors des manifestations des 13 et 14 de ce mois, j'avais néanmoins signalé la possibilité que des groupes d'extrémistes se livrassent à des actes imprévus.

C'est ce qui s'est produit entre temps. Un véritable maquis s'est formé dans la zone du Canal et y attaque journellement les troupes britanniques, en tuant des hommes ou en s'emparant d'armes. Le Gouvernement feint d'ignorer ce mouvement, mais il le tolère s'il ne le favorise pas clandestinement. Mais ni Egyptiens ni Anglais ne songent à laisser dégénérer ces coups de main en véritables engagements, et le Gouvernement Nahas tient absolument à ce que l'armée ne soit pas mise à contribution. Cependant, le Caire a pris la décision, au cas où les troupes britanniques dépasseraient une certaine ligne entre le Canal et le Caire (km 40), de faire intervenir l'armée égyptienne.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

Monsieur Max Petitpierre,
Conseiller fédéral,
Chef du Département Politique,

B. de Thier

B e r n e .

